

19/12/2023



Nature de l'acte :
Libertés publiques et
pouvoirs de police

OBJET :

**ARRETE DE PERIL
IMMINENT**

**Effondrement de berge
Rue de la Vergnassade**

Certifiée exécutoire

Publication / Notification ::
19/12/2023

ARRÊTÉ DU MAIRE

Le Maire de la Commune de Saint-Pantaléon-de-Larche (Corrèze),
Alain LAPACHERIE,

Vu le Code de la construction et de l'habitation, notamment les articles L.511-19 à L.511-22, L.521-1 à L.521-4 et les articles R.511-1 à R-511-13 ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2131-1, L.2212-2, L.2212-4 et L.2215-1 ;
Vu la crue de la Vézère en date du 12 décembre 2023 au 14 décembre 2023 ;
Vu le courriel de AJ Ingénierie adressé à la DDT 19, le 18 décembre 2023 ;
Considérant qu'il ressort que la solidité et la stabilité de la berge rive droite de la Vézère, le long de la rue de la Vergnassade, sont mis en cause ;
Considérant que cette situation compromet la sécurité des tiers et des biens ;
Considérant qu'il y a urgence à ce que des mesures soient prises en vue de garantir la sécurité publique ;

ARRÊTE

- Article 1** – La commune de Saint Pantaléon de Larche procédera au confortement de la berge dans un délai d'un mois.
- Article 2** – Pour des raisons de sécurité et compte tenu des désordres constatés, l'accès à la rue de la Vergnassade est totalement interdit jusqu'à la réalisation des travaux de confortement de berge sauf aux riverains avec un véhicule inférieur à 3.5 tonnes et aux services de secours.
- Article 3** – Les services techniques municipaux mettront en place un périmètre de protection jusqu'à la réalisation des travaux.
- Article 4** – La main levée de l'arrêté de mise en sécurité pourra être prononcée après constatation des travaux effectués par le Directeur des Services Techniques.
- Article 5** – Copie du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur l'Adjudant-Chef, commandant la Brigade de Gendarmerie de LARCHE,
- Monsieur le Directeur des Services Techniques de la Commune.

Fait à Saint-Pantaléon-de-Larche, le 19 décembre 2023,

Le Maire,



Alain LAPACHERIE